



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Changement des jours d'ouverture durant l'été

Depuis le lundi 5 juillet jusqu'au samedi 21 août 2021, l'agence postale communale est ouverte **du lundi au vendredi, et est fermée le samedi.**

Horaires d'ouverture:

↳ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h.

↳ Mercredi : 8h30 - 11h et 16h30 - 18h.

À compter du mardi 24 août 2021, reprise des jours d'ouverture du mardi au samedi inclus aux mêmes horaires.

POSTE D'ATSEM À POURVOIR SUR LA COMMUNE

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 28 juillet 2021

Détails de l'offre : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) - H/F - Catégorie C

Poste à pourvoir le 30 août 2021

Remplacement de poste pour l'année scolaire 2021/2022

Temps de travail : non complet (28 heures par semaine annualisées)

L'ATSEM appartient à la commune de Preixan. Il assiste l'enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants. Il assure aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe.

Profils recherchés : Titulaire du concours d'ATSEM avec expérience sur un poste similaire. Avoir le sens des responsabilités. Avoir le sens du travail en équipe. Savoir assurer la sécurité des enfants, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, entretenir et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants. Savoir écouter, communiquer. Savoir être autonome, discret et patient.

Dépôt de candidature : lettre de motivation + CV à la mairie de Preixan 4 place de la mairie (11250) PREIXAN ou via l'adresse mairie.preixan@wanadoo.fr

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Résultats des régionales 2021 (2^{ème} tour)

Inscrits : 456	Exprimés : 170
Votants : 180	Abstention : 60,53 %
Blancs : 6	Nuls : 4
Delga (UGE) :	76
Garraud (RN) :	64
Pradié (UD) :	30

Résultats des départementales 2021 (2^{ème} tour)

Inscrits : 456	Exprimés : 168
Votants : 180	Blancs : 9 Nuls : 3
Conquet/Dedies (UGE) :	90
Aumar/Bot (RN) :	78

CANICULE ET FORTES CHALEURS

Adoptez les bons réflexes, protégez-vous !

Les risques sur votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants. En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public. **0800.06.66.66, appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe.**

Un registre canicule est ouvert en mairie sur lequel toutes personnes seules et/ou dépendantes peuvent se faire inscrire. En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'urgence, les personnes inscrites sur le registre seront contactées par la commission sociale de la mairie. Pour s'inscrire : 04.68.26.80.55.

PROTECTION DES RIVERAINS DE ZONE AGRICOLE

Charte d'engagements départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques

Depuis 2020, suite à l'instauration de nouvelles mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation, une charte d'engagements départementale par les utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques visant à protéger les riverains a été élaborée. Cette charte a été approuvée par le Préfet de l'Aude.

Pour la consulter, sur le site de la Préfecture :

http://www.aude.gouv.fr/IMG/pdf/charte_riverains_aude_nov_2020_site_prefecture.pdf

MESURES DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2021

Afin de renforcer les mesures de prévention des incendies de forêt, de garantir la sécurité de la population, de faciliter la lutte contre les incendies et d'en limiter les conséquences, le Préfet de l'Aude a pris un arrêté portant réglementation de certains travaux mécaniques.

Arrêté n° DDTM-SUEDT-UFB-2021-060 consultable sur le site de la préfecture :

http://www.aude.gouv.fr/IMG/pdf/raa_special_no_02_juillet_2021.pdf (page 26)

PERMANENCE SOCIALE

À compter de juillet 2021, sur rendez-vous !

La permanence sociale continuera d'être assurée par l'adjointe aux affaires sociales, uniquement sur rendez-vous.

Pour la prise de rendez-vous, contacter la mairie au 04.68.26.80.55.

LE COMITÉ DES FÊTES

vous propose,

la reprise des festivités.

Preixan en fête !!!

Vendredi 9 juillet

A partir de 19h30 "Les Voix sans soif".

Restauration sur place avec Pizza Zaza.

A partir de 22h30 Les Frères Rayz.

Samedi 10 juillet

15h concours de pétanque en doublette formée (au terrain de pétanque).

19h30 Apéritif offert par le comité des fêtes.

La pesée du jambon, offert par l'épicerie fine "Chez Julien", vous sera proposée.

Possibilité de restauration :

Menu à 10 € comprenant une barquette de paëlla, vin, glace et blanquette de l'amitié offerte par la municipalité.

Menu enfant à 5 € avec petite barquette de paëlla et Mr Freeze (- 10 ans).

A partir de 22h30 animation avec Pro Night.

Dimanche 11 juillet

Le traditionnel tour de table débutera en fin de matinée.

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de faire une pré réservation à l'aide du coupon ci-dessous (le paiement se fera le jour de la fête).
A déposer aux épiceries de Preixan ou Rouffiac, ou bien chez Marion ORTEGA au 3 allée des Platanes à Preixan.

Nom :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Réponse souhaitée avant le mercredi 7 juillet 2021



Respect des protocoles sanitaires en vigueur



La rédaction :

Direction de la publication : Patricia Dhumez

Commission Info-Com : rédaction, maquette : Josiane Arméro, Frédérique Bonhomme, Sabine Bonnet, Paulette Fourcade, Marie Martinez-Cano, Michel Rieussec.

Visitez le site officiel de la commune :

www.preixan.com

Retrouvez les informations sur **FACEBOOK** :

Mairie de Preixan